

A l'intention des présidents des clubs de

la ligue régionale Pays de la Loire

A Nantes, le 13//06/204

Objet: Convocation assemblée générale élective

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à **l'assemblée générale élective** de la ligue régionale Pays de la Loire, qui se tiendra le :

7 JUILLET 2024 à 15 heures 49 100 ANGERS Centre des Congrès – 33 boulevard Carnot

Attention : tous les Présidents de clubs devront <u>obligatoirement</u> être licenciés pour la saison 2023/2024 le jour de l'assemblée générale pour pouvoir y participer.

J'informe qu'il appartient à tout Président de club qui ne pourrait être présent à l'Assemblée Générale, de mandater une personne licenciée de son club afin que celle-ci puisse assister et bénéficier du droit de vote. A cet effet, le modèle de mandat est joint à la présente convocation.

<u>L'émargement se déroulera de 14 heures à 15 heures</u>, vous voudrez bien vous assurer d'être en possession d'une pièce d'identité ou de la licence fédérale.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Allocution d'ouverture :
- 2/ Élection du Comité directeur de la lique régionale :
- 3/ Élection du Président de la ligue régionale ;
- 4/ Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président de La Ligue Des Pays de Loire de Karaté et disciplines associées

Pierre - Monique ADJANONHOUN

